

## "Quand l'Europe entre dans l'ère du pilotage à vue" dans Le Monde diplomatique (Janvier 1995)

**Légende:** En janvier 1995, le mensuel français Le Monde diplomatique estime que l'élargissement de l'Union européenne de douze à quinze États membres n'a pas renforcé sa force et sa cohésion.

**Source:** Le Monde diplomatique. Janvier 1995, n° 491. Paris.

**Copyright:** (c) Le Monde diplomatique

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"quand\\_l\\_europe\\_entre\\_dans\\_l\\_ere\\_du\\_pilotage\\_a\\_vue"\\_dans\\_le\\_monde\\_diplomatique\\_janvier\\_1995-fr-00e65ede-a5fb-49f8-bb60-a7b2d6b9c38b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 18/09/2012

L'UNION À QUINZE NE FAIT PAS LA FORCE

## Quand l'Europe entre dans l'ère du pilotage à vue

BERNARD CASSEN

**EN s'élargissant de douze à quinze membres au 1er janvier 1995, l'Union européenne n'a nullement renforcé sa force et sa cohésion. Face à un projet allemand cohérent de "noyau dur" à caractère fédéral, fondé sur les contraintes de la monnaie unique, et au constant rappel par M. John Major de l'horizon indépassable du marché, on ne voit poindre aucun dessein d'envergure réconciliant - au-delà des mots - la construction européenne avec les exigences de sociétés rongées par le chômage, l'exclusion et les inégalités.**

Après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le 1er novembre 1993, l'élargissement à quinze le 1er janvier 1995, et la nomination d'une Commission renouvelée à laquelle le Parlement européen votera l'investiture le 18 janvier, tous les outils sont en place pour le fonctionnement de la dernière mouture de l'Union européenne. Et pourtant, avant même qu'ils aient pu être utilisés, le sentiment prévaut qu'ils se situent déjà en décalage par rapport à la réalité. Comme si, dans la construction communautaire, la course poursuite devait être permanente entre, d'un côté, des objectifs affichés et des mises au pied du mur perpétuellement renouvelées par l'environnement international, et, de l'autre, des arrangements institutionnels laborieusement élaborés, ne débouchant que sur des mesures sectorielles et à courte vue.

Reflète des incertitudes et de la perte de repères stables, dont aucune partie de la planète n'a le monopole, ou incapacité fonctionnelle à concevoir et à projeter dans l'avenir un projet structurant pour tout le continent? Toujours est-il que, depuis la fin des années 80, l'Union se trouve constamment en situation de défensive, de réaction, et rarement de prospective et d'initiative. Son seul dénominateur commun actuel: la foi dans les vertus d'un marché toujours plus "lisse", toujours plus vaste, toujours plus englobant, ambitionnant de ne laisser subsister, hors de son emprise, aucune niche de l'activité humaine, en particulier de la culture et la production audiovisuelle (*lire, page 11, l'article de Serge Regourd*). A cet égard, la dérive néolibérale de la Commission sortante (dont deux des principaux protagonistes, l'Allemand Martin Bangemann et le Britannique Leon Brittan se succèdent à eux-mêmes dans le nouveau collège bruxellois) pourrait bien être accentuée par l'accession à sa présidence du premier ministre luxembourgeois, M. Jacques Santer. Le *Financial Times*, expert en la matière, décrit en effet élogieusement M. Santer comme "un adepte des vertus des forces du marché", en particulier des marchés financiers "auxquels les gens devraient faire davantage confiance qu'aux hommes politiques<sup>(1)</sup>".

A partir de ce fonds commun partagé par les gouvernements des Etats membres, les deux seules visions stratégiques qui s'affirment clairement sont celles de Londres et de Bonn, Paris, depuis l'unification allemande, ayant en quelque sorte perdu la main.

M. John Major, totalement fidèle en cela à l'héritage thatchérien - quoi qu'en disent les "eurosceptiques" du Parti conservateur -, s'en tient avec constance au mot d'ordre de la Dame de fer: "Tout le grand marché, et rien que le grand marché." On ne s'étonnera donc pas qu'il ait accueilli avec enthousiasme - une fois n'est pas coutume - la proposition avancée par M. Jacques Delors au cours du Conseil européen d'Essen des 9 et 10 décembre dernier, et adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement: la création d'un groupe d'experts sur la compétitivité européenne ayant pour mission d'éclairer, par un rapport annuel, les ministres des Quinze sur la meilleure manière de résister à la concurrence, notamment celle des pays nouvellement industrialisés. Le *Financial Times* rappelle opportunément que cette initiative "présente des ressemblances frappantes avec une série de propositions de l'UNICE, association regroupant les patronats européens, et de la Table-Ronde européenne qui rassemble quarante multinationales, de l'Union européenne<sup>(2)</sup>". Il faut savoir que les recettes économiques et sociales de la Table-Ronde européenne (European Round Table, ERT) se résument, en gros, à deux types de "réformes": davantage de déréglementation économique et sociale et moins de dépenses publiques.

Si les grands patrons de la Barclays Bank, d'IBM Europe, d'Imperial Chemical Industries (ICI), de

Mercedes-Benz, d'Olivetti, etc., ont ainsi su trouver l'oreille de MM. Delors et Santer, qui les ont reçus individuellement et collectivement, la réciprocité n'est pas vraie. Les quatorze grands travaux d'infrastructure (réseaux de transport et d'énergie) décidés à Essen pour combattre le chômage - mais non dotés de financements définitifs, la tâche de dégager ces derniers étant confiée aux "grands argentiers", dont on connaît l'aptitude à "dégonfler" budgétairement les effets d'annonces politiques - ne trouvent pas grâce auprès des dirigeants de l'ERT, réfractaires aux programmes dont l'emploi est la première finalité. Sir Denys Henderson, président d'ICI, va jusqu'à mettre en garde les responsables gouvernementaux contre "*la dilapidation des dividendes de la reprise sur de mauvais choix*"<sup>(3)</sup>.

Ce programme de grands travaux constitue l'une des pièces maîtresses du Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont les préceptes sont censés tirer l'Union de l'ornière de ses quelque dix-huit millions de chômeurs officiellement recensés. L'analyse a déjà été faite, dans nos colonnes, des carences d'un document<sup>(4)</sup> qui, s'il est un peu moins prisonnier du carcan monétariste et libre-échangiste que celui publié ultérieurement par l'OCDE<sup>(5)</sup>, ignore les effets destructeurs, sur l'emploi, de la course à la compétitivité, sous l'impact des vagues successives de technologies de l'information et de la communication. Il n'envisage bien sûr à aucun moment d'articuler la redistribution de l'activité - rendue possible par ces mutations techniques - et celle des revenus dans une civilisation du temps libéré<sup>(6)</sup>.

### **Priorité aux desiderata des entreprises**

CETTE priorité générale accordée aux desiderata des entreprises correspond en tous points au programme européen de M. Major. Sans doute trouve-t-il la Commission trop timorée sur la question du coût du travail et de la protection sociale, épousant, sur ce sujet comme sur d'autres, la position des différents patronats, relayés par la presse économique. S'il s'agit bien, selon eux, du principal obstacle à la compétitivité du Vieux Continent, ce coût, dans le cadre d'une mise en concurrence mondiale de la main-d'oeuvre, devrait tendanciellement évoluer vers ceux des systèmes sociaux les moins avancés de la planète. Est-il effectivement raisonnable, diront les employeurs, de verser un salaire annuel net de 41.900 dollars à un ingénieur de Francfort, alors que son collègue de Budapest, tout aussi qualifié, se contentera de 4.200 dollars et celui de Bombay de 2.100 dollars<sup>(7)</sup>?

Le gouvernement de Bonn se reconnaît parfaitement, lui aussi, dans cette prééminence des intérêts des entreprises et dans cette remise en cause des acquis sociaux, qualifiés de "rigidités", et l'on sait que les sociétés allemandes, notamment les plus grandes (Audi, Siemens, Volkswagen), sont en train de se délocaliser massivement en Europe centrale au prix de dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Ce qui différencie cependant le chancelier allemand du premier ministre britannique, c'est qu'il ne pense pas que le grand marché européen soit le seul garant de son propre fonctionnement. Son essor requiert, selon lui, un très fort volontarisme politique, destiné à neutraliser les turbulences déstabilisatrices venues de l'Est. C'est là le sens des fameuses "Réflexions sur la politique européenne (8)" élaborées par le groupe parlementaire du Parti chrétien-démocrate (CDU) et de son allié bavarois (CSU).

Cette "lettre recommandée", pour reprendre la formule de M. Jacques Delors, adressée à tous les gouvernements européens, et en premier lieu à M. Edouard Balladur, n'a jusqu'ici reçu que des réponses embarrassées et floues<sup>(9)</sup>. La campagne présidentielle, en France, inhibe tous les candidats déclarés ou potentiels qui, quoiqu'ils en pensent au fond d'eux-mêmes, n'osent ni accepter ni contester publiquement l'affirmation centrale du document, pourtant consubstantielle au traité de Maastricht: "*L'union monétaire constitue le noyau dur de l'union politique.*" De ces prémisses découle une conclusion: ce fédéralisme monétaire (à l'abri de tout contrôle démocratique, puisque la future Banque centrale européenne n'aura de comptes à rendre à personne) appelle un fédéralisme politique réunissant les Etats qui, au plus tard en 1999, selon le calendrier fixé par le traité, adopteront la monnaie unique. Transformation de la Commission en gouvernement, pouvoir législatif partagé entre le Parlement européen et le Conseil, etc., sont autant de conséquences naturelles de l'union économique et monétaire (UEM).

Ce fédéralisme envisagé à cinq pays à monnaie forte (Allemagne, France, Benelux) par le groupe parlementaire CDU-CSU pourrait, dès le départ, s'élargir à un, voire deux ou trois des nouveaux membres de l'Union (Autriche, Finlande, Norvège) s'ils satisfont aux critères de convergence de Maastricht. La puissance

de la thèse allemande, c'est qu'elle explicite et décline ce que les partisans du traité, notamment ceux des partis de gauche, ne souhaitaient pas reconnaître ouvertement lorsqu'ils réduisaient l'UEM à une simple mesure technique.

D'où leur extrême embarras quand Bonn met en pleine lumière leur propre incohérence. Il ne serait d'ailleurs pas paradoxal d'affirmer que, formellement, une construction fédérale, dont l'Allemagne constituerait évidemment le coeur, serait à maints égards plus démocratique qu'une situation où le fédéralisme monétaire de la Banque centrale européenne, de toute manière sous influence allemande, n'aurait, en face de lui, aucune autorité politique forte émanant du suffrage universel. Mais il y a un hic: l'absence de substrat populaire à un dépassement des nations dans la plupart des pays de l'Union.

Dominique Wolton a fort bien montré dans son ouvrage *La Dernière Utopie ou la naissance de l'Europe démocratique*<sup>(10)</sup> que, malheureusement, il n'existe pas encore d'espace public européen. Aujourd'hui, précise-t-il dans un entretien récent, *"il faut le même volontarisme [que pendant les quarante-cinq dernières années] mais avec une chronologie complètement différente. Il faut accepter d'aller beaucoup plus lentement que les quarante premières années. Il faut accepter de penser que si l'on veut que l'Europe politique réussisse, c'est-à-dire que les citoyens de ces différents pays, qui se détestent, qui se sont battus pendant des siècles, aient vraiment envie d'aller au-delà, alors il faut aller plus lentement... Il faut respecter l'expérience de chacun d'entre nous*<sup>(11)</sup>". Or ce n'est pas aller plus lentement que propose l'Allemagne, mais, au contraire, d'accélérer le mouvement en privilégiant le calendrier des urgences extérieures par rapport à celui de l'évolution des mentalités. Et, sans doute, en prenant le risque de faire capoter l'idée même de construction européenne par sa réduction à une superstructure technocratique-économique.

Quant à la France, cette configuration, à supposer qu'elle se mette en place, réduirait son rôle à celui de partenaire de second rang d'un ensemble intégré de l'Europe du Nord, et ne lui permettrait plus d'équilibrer le poids du monde germanique par celui des nations latines et, au-delà, de la façade Sud de la Méditerranée. D'autant que les élargissements projetés au Conseil européen d'Essen, où a été entérinée une *"stratégie de préadhésion"* des six pays d'Europe centrale et balkanique (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie), puis ultérieurement des Etats baltes et de la Slovénie, déporteront, mais cette fois à l'Est, le centre de gravité de l'Union. C'est là la traduction inévitable de la préoccupation allemande de stabiliser la situation politique, économique et stratégique à ses frontières orientales.

Cet élargissement à terme rapproché (autour de l'an 2000) auquel, faute de dessein de rechange, le gouvernement français a consenti plus qu'il ne l'a souhaité, ne procède pas, pour Bonn, du même projet que pour Londres. M. Major y voit le meilleur moyen de transformer l'Union en simple zone de libre-échange en dynamisant, au passage, les politiques communes existantes (agriculture, fonds structurels), et en empêchant, par la paralysie des procédures de prise de décision, l'élaboration de nouvelles. Pour M. Kohl, au contraire, la création d'un ensemble fédéral, limité à cinq ou éventuellement davantage, dans un premier temps, vise à garantir l'existence, autour de l'Allemagne, d'un pôle politique fort, susceptible de contrecarrer les tendances centrifuges de l'Union - celles, en premier lieu, de la France, soupçonnée de propension au protectionnisme - et, en même temps, de servir de base d'appui à un capitalisme européen jouant pleinement le jeu de la mondialisation.

C'est la même démarche qui conduit le gouvernement fédéral à souhaiter une autre accélération: celle de la mise sur pied d'une défense européenne commune, à laquelle Paris est d'ailleurs aussi très favorable, et dont on sait qu'elle a désormais également les faveurs de M. William Clinton. Mais, entre les ambitions et les moyens mis en oeuvre, le gouffre peut être profond. Le Conseil européen d'Essen n'a pu qu'adopter une déclaration sur l'ex-Yougoslavie (*lire, page 3, l'article d'Antoine Sanguinetti*) consacrant sa totale impuissance face au "processus munichois" dénoncé par le général Jean Cot, commandant de la FORPRONU de juillet 1993 à mars 1994<sup>(12)</sup>.

Chacun est conscient que les multiples fuites en avant qui ont marqué la construction communautaire depuis la négociation de Maastricht ne peuvent se répéter indéfiniment. Et un butoir a été fixé dans le traité lui-même: la conférence intergouvernementale de 1996 qui doit, entre autres, adapter les institutions actuelles à la nouvelle donne du continent. Il ne faut pas s'attendre à ce que ses travaux préparatoires démarrent

sérieusement avant l'élection présidentielle française du printemps 1995, mais, déjà, les enchères montent à son sujet. Officiellement, cette révision institutionnelle constitue le préalable à l'adhésion de nouveaux membres. Mais c'était déjà aussi le cas avant l'incorporation de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède... Néanmoins, malgré l'avis négatif de la Commission, le Conseil européen de Lisbonne de juin 1992 avait accepté de ne pas subordonner ce quatrième élargissement - dont il savait pertinemment qu'il pousserait jusqu'au point de rupture le fonctionnement d'institutions prévues pour six membres en 1957 - à une réforme de l'architecture communautaire.

Si, en 1996, aucun consensus, sauf pour de menues retouches, ne se dégage au sein des Quinze sur cette question ultra - sensible, l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale pourrait-elle être remise en cause? Dans l'hypothèse où les conservateurs britanniques seraient encore au pouvoir, tout porte à croire qu'ils ne manqueraient pas cette occasion de porter le coup de grâce à l'idée d'Europe politique en insistant sur cette adhésion à n'importe quel prix, et en écartelant les Allemands entre deux préoccupations à leurs yeux indissociables: une construction fédérale et la nécessité de ne pas désespérer Varsovie, Budapest, etc.

La conférence de 1996 se déroulera à la veille de l'éventuelle mise en place de la monnaie unique (1997), si la majorité des Etats membres de l'Union satisfait alors aux critères de convergence de Maastricht. Sur cette question, M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, avance une idée qui pourrait faire son chemin: lui qui avait dénoncé le "*Munich social*" français et européen propose que l'activité et la lutte contre le chômage figurent aussi parmi ces critères de convergence<sup>(13)</sup>... Qui, parmi les hommes politiques français saisis depuis peu par le virus électoral du social, pourrait publiquement y trouver à redire? On imagine l'embarras des dirigeants, un peu partout en Europe, devant une telle proposition qui reviendrait à démolir l'édifice monétariste de l'Union en donnant à la conférence intergouvernementale préséance sur les échéances du passage à la monnaie unique.

Répondant aussitôt à une telle hérésie, M. Jean-Claude Trichet, gouverneur d'une Banque de France désormais indépendante, récusé tout ce qui briserait "*le consensus progressivement acquis sur le franc, comme il l'a été s'agissant de plusieurs autres monnaies européennes*", tout en concédant que "*au-delà, toute idée, en démocratie, doit pouvoir naturellement être discutée*"<sup>(14)</sup>. Cet "au-delà" marque bien les limites étroites dans lesquelles l'exercice de la démocratie est désormais circonscrit par les financiers. En votant "non", les Norvégiens ont clairement récusé cette prétention (*lire l'encadré page 10*).

Pourtant, comment ne pas voir que l'Union européenne a besoin d'un "au-delà" de cet "au-delà", qui se résume à une question toute simple: l'Europe pour faire quoi? Eradiquer le chômage et l'exclusion, tendre vers la cohésion sociale, élaborer des formes de sécurité collective sur le continent, promouvoir la solidarité avec l'Est et le Sud dans le cadre d'un développement durable de la Terre, etc. Les réponses ne manquent pas si on interroge un citoyen ordinaire. Reste à les formaliser dans un projet qui, lui-même, détermine les architectures institutionnelles à mettre en place en Europe, et sur lesquelles ne doit *a priori* peser aucun tabou. De toute évidence, le seul grand marché ne saurait remplir ce rôle. L'Allemagne, consciente de sa puissance et de sa situation géopolitique, a fait connaître sans fioriture comment elle entend promouvoir ses intérêts au sein d'une Union façonnée à son gré. Qui pourrait sérieusement lui en tenir rigueur sans, en même temps, avancer des propositions répondant à des cohérences d'une autre envergure?

(1) Lionel Barber, "Santer: firm believer in market forces", *Financial Times*, 16 décembre 1994.

(2) Christopher Parkes, "Delors competition plan finds favour - even with UK", *Financial Times*, 10-11 décembre 1994.

(3) *International Herald Tribune*, 6 décembre 1994.

(4) Voir *le Monde diplomatique*, février 1994.

(5) Lire Serge Halimi, "Les chantiers de la démolition sociale", *le Monde diplomatique*, juillet 1994.

(6) Lire Bernard Cassen, "Impérative transition vers une société du temps libéré", *le Monde diplomatique*, novembre 1994.

(7) Chiffres publiés par *Business Week*, 19 décembre 1994.

(8) Lire Bernard Cassen, "Accélérer la mise en place d'une Europe sur mesure", *le Monde diplomatique*, octobre 1994.

(9) Le mémorandum CDU-CSU (dont on trouvera le texte intégral dans Futuribles de décembre 1994) n'engage pas officiellement le gouvernement de Bonn, mais chacun sait qu'il reflète fidèlement la pensée de M. Kohl. M. Edouard Balladur a publié dans *le Monde* du 30 novembre 1994, un long texte qui tient lieu de réponse. M. Karl Lamers, coauteur du document CDU-CSU, constate dans *la Lettre d'Allemagne* (n° 82, 15 décembre 1994) que "hélas! des questions décisives n'ont pas été abordées" dans l'article du premier ministre français.

- (10) *Flammarion*, Paris, 1993, 454 pages, 150 F.
- (11) Entretien publié dans *Hommes et libertés*, revue de la Ligue des droits de l'homme, n° 80, septembre-octobre-novembre 1994.
- (12) Jean Cot, "Un processus munichois", *le Monde*, 14 décembre 1994.
- (13) Lire *le Figaro*, 7 décembre 1994.
- (14) *Le Monde*, 12 décembre 1994.